

Pour beaucoup d'historiens, un groupe de parenté est un groupe qui possède une hiérarchie « naturelle » liée à la position généalogique de ses membres, aux différences de sexe, aux différences d'âge, etc. Il peut constituer une petite société, mais l'idée que la parenté puisse être le cadre d'un État ne semble pas s'accorder avec la représentation que l'on s'est donnée de l'État, formation où les différenciations sociales sont accentuées, où une autorité extérieure à celle dont disposent les groupes de parenté se constitue. Bien des développements historiques fondent cette vision. Elle a conduit, en Afrique, à opposer ce qu'on appelle les sociétés lignagères et les sociétés étatiques. On a, bien sûr, souvent reconnu que, dans les sociétés étatiques, les lignages sont très importants, ce qui est incontestable. Néanmoins, on estime que les deux systèmes s'opposent. Or, avec les Bamoum, nous sommes devant un cas où l'État se fait, croît dans le cadre d'un lignage, ce qui tend à montrer que ce ne sont pas deux modes d'organisation radicalement incompatibles et qu'ils peuvent même être coextensifs.

Citons quelques implications : tout d'abord il faut revoir la classification et la typologie des sociétés africaines qui opposent lignage et État, ensuite il faut rappeler qu'il existe sur le continent africain, des centaines de petits États dans lesquels le lignage était une chose très importante et qu'ils sont à l'origine des vastes royaumes comme ceux d'Oyo, d'Abomey, des Ashanti, qui ont bénéficié de circonstances économiques favorables : guerres de conquêtes, trafics maritimes leur ayant permis de gagner en richesses et en puissance. Ceux-ci sont dérivés précisément de sociétés de moindre importance mais ayant déjà toutes les caractéristiques de sociétés étatiques. Le fait est capital car il atteste que c'est à partir d'un substrat institutionnel africain que se sont constitués ces petits États. Il est inutile et même absurde d'avancer, ce qui resta longtemps le cas, que les sociétés d'Afrique noire ont emprunté l'idée d'État à l'Égypte. A notre sens, l'État en Afrique s'est constitué à partir d'une exploitation des propriétés du lignage qui a pu s'effectuer en certaines circonstances historiques.

C'est cela que le cas bamoum me semble faire apparaître et c'est un apport qui pourrait permettre de repenser une partie de l'histoire africaine.

Quelles conclusions peut-on en tirer actuellement vis-à-vis des États modernes ?

C'est difficile à dire. Disons que dans tout État moderne, les citoyens ont intérêt à connaître leur passé, ne serait-ce que pour satisfaire leur besoin d'identité. Les États nouveaux souhaitent élaborer des programmes scolaires et universitaires dans lesquels l'histoire de leur pays ait une place. Ce n'est pas facile à réaliser parce qu'on ne peut le faire qu'à partir d'études régionales.

Or les gouvernements ont parfois le sentiment qu'en travaillant dans le cadre de sociétés particulières, on valorise de façon excessive les particularismes et ils ont donc, à l'égard de ces travaux, une attitude ambiguë, craignant qu'ils ne contrarient les efforts d'unification. C'est vraisemblablement un malaise passager et un jour, les unités nationales étant plus affirmées et plus assurées, les lecteurs africains seront satisfaits qu'un certain nombre de travaux aient été faits, avant qu'il ne

soit trop tard pour engranger les données de l'histoire.

Maintenant, les États modernes peuvent-ils tirer des leçons de l'étude des sociétés qu'ils ont englobées ? Je dirais que oui, car ces sociétés traditionnelles ont été elles-mêmes constituées à partir d'éléments hétérogènes. Aussi, toute attention portée à la façon et au mécanisme par lesquels les choses se sont faites, peut être utile. Les Bamoum sont très conscients d'avoir constitué un État, avec toutes les difficultés que représente cette affaire et ils sont persuadés, peut-être pas à tort, que leur histoire est exemplaire.

En politique, il y a toujours avantage à savoir comment les choses se sont vraiment passées. On n'est pas obligé de diffuser tout ce que l'on sait mais il n'y a que d'une connaissance aussi bien établie que possible que l'on puisse tirer des enseignements durablement profitables.

*Propos recueillis par
Denyse de SAIVRE.*

D'UN LIVRE À L'AUTRE

LEBEUF (J.-P. et A. M.-D.),
TREINEN-CLAUSTRE (F.)
et COURTIN (J.)

**Le gisement Sao de Mdaga (Tchad).
Fouilles 1960-1968.**

Société d'Ethnographie. Paris.
1980, 214 p., 130 fig.

Située à 14 km au nord de N'Djamena, la butte de Mdaga, longue de 300 m sur 185 de large est un site « Sao » découvert en 1948. Les auteurs de l'ouvrage y firent plusieurs campagnes de fouilles entre 1960 et 1968. Accompagnés d'enquêtes ethnographiques, ces travaux sur le terrain aboutirent, après un relevé planimétrique de l'ensemble du site, au creusement de seize tranchées qui permirent d'avoir une vue générale des principales structures

disposées en stratigraphie, et de récolter les différents documents qui les accompagnaient, notamment poteries, objets en terre cuite et en métal, vestiges de sépultures et déchets alimentaires.

Plusieurs lots de charbons de bois datés par la méthode du Carbone 14 ont permis de connaître la durée d'occupation, au même endroit, de différents villages qui se sont succédé dans le temps et que l'érosion a transformés en une butte artificielle haute d'environ 5 m.

La phase la plus ancienne remonte, dans la partie centrale, au ^v^e siècle avant J.-C. Par la suite, la zone sud-est ne sera occupée que 200 ans plus tard ; l'ouest et le sud-est seulement vers les ^{xii}^e-^{xiii}^e siècles, période au cours de laquelle existait déjà le mur d'enceinte entourant le village.

Ces populations dont le nombre ne devait pas dépasser plusieurs centaines d'individus, vivaient à la fois de pêche, de chasse, d'agriculture et d'élevage. Le tissage était connu, tout au moins à partir du XII^e-XIII^e siècles. Les objets en fer accompagnés d'outils en pierre auraient été utilisés dès le second siècle avant J.-C., si l'on en croit la présence de scories de ce métal trouvées à la base de l'une des tranchées fouillées. L'apparition du cuivre et de ses alliages serait récente : XII^e-XIII^e siècles. Les quelques bracelets récoltés furent fabriqués selon la technique de la cire perdue toujours pratiquée par les forgerons africains; mais Mdaga ne semble pas avoir été un lieu de fabrication de ces métaux.

Les figurines en terre cuite sont nombreuses et variées. Les représentations zoomorphes apparaissent dès le second siècle avant J.-C., tandis que les figurations humaines, plus tardives, ne sont attestées qu'au XII^e siècle. Beaucoup de ces objets à destination rituelle se rencontrent encore dans les couches récentes du siècle dernier où ils côtoient des vases portant des versets du Coran.

Les vestiges d'inhumation sont nombreux. Les coutumes d'ensevelissement : sépulture allongée et tombes en urnes, correspondent aux différentes conceptions de la mort et de la personne humaine.

Œuvre d'archéologues destinée aux spécialistes, cet ouvrage pourra être examiné par ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Afrique, mais plus particulièrement par ceux qui cherchent à savoir comment cette histoire est écrite, et sur quelle sorte de documents elle est fondée. Le lecteur suivra les étapes minutieuses du travail de détective entrepris par les archéologues pour tenter de faire parler une multitude de vestiges accumulés au cours des siècles. Les commentaires rigoureux et prudents des auteurs lui feront connaître les possibilités et les limites des recherches archéologiques, notamment dans les premières pages d'introduction et la conclusion où sont présentés et discutés les méthodes appliquées et les résultats obtenus.

D. Grébénart.

Datations des sites sénégalais (ap. J.C.) à partir du 14 C : Kodiam : 594 et 738 - Saré : 1520 - Sine : 1038 - Tiékéné : 30-176 et 790 - Wassu : 750. Site oriental - Site occidental - Sites centraux - Site central - Datation 14 C des sites : Saré - 1520. Sine - 1038. Tiékéné - 790. Wassu - 750. - Kodiam - 738. Kodiam - 594. Tiékéné - 30. Tiékéné - 176.

G. THILMANS, C. DESCAMPS et B. KHAYAT

La protohistoire du Sénégal I

Mémoire de l'Ifan n° 91 - Dakar 1980-1981

Ce premier volume d'une série de trois, consacrée à l'archéologie proto-historique du Sénégal, traite des monuments mégalithiques de Séné-Gambie.

La zone mégalithique est située au centre du Sénégal et couvre environ 38 000 km². Elle s'étend sur un axe est-ouest entre les localités de Goudiri et Kaolack. La limite nord suit la vallée desséchée du Saloum, tandis que la limite sud suit le tracé du fleuve Gambie.

On connaissait déjà ces mégalithes par des travaux antérieurs, comme ceux de J.L. Todd et de G.B. Wolbach (1903, 1911), de P. Jouenne (1917, 1918), de H. Parker (1923, 1939) de J. Joire (1956) et de P. Ozanne (1965), pour ne citer que les principaux. Toutefois, le manque de rigueur dans les techniques de fouilles ne permettait pas d'avoir une connaissance précise des monuments.

Cet ouvrage, qui est l'aboutissement de quatorze mois de campagnes (depuis 1973) vient donc à point. Treize monuments ont été fouillés sur les sites de Sine-Ngayène, de Tiékéné-Boussoura, de Kodiam et de Saré-Diouddé. Tous ont révélé des ossements humains parfois en nombre.

Les auteurs distinguent quatre types de monuments classés suivant leur apparence extérieure (p. 14). Ces quatre types sont les suivants :

- le cercle mégalithique, constitué par une enceinte circulaire de monolithes sculptés;
- le tumulus-pierrier est un amas de blocs latéritiques;
- le cercle pierrier est une enceinte circulaire constituée de blocs latéritiques dépassant légèrement le sol;
- le quatrième type, appelé « tumulus » est en réalité un tertre constitué par un amas de terre. Il n'est associé au mégalithisme que parce qu'il comporte comme la plupart des monuments des types précédents, une structure frontale de monolithes. Aucun monument de ce type n'a été fouillé.

Si l'on peut retenir cette classification somme toute assez générale, car des variantes architecturales existent à

l'intérieur de chaque type (certains monuments (tombe n° 9 de Tiékéné-Boussoura) ont un double cercle de monolithes, d'autres ont une double ligne frontale), les fouilles montrent que le cercle de monolithes, le tumulus et le cercle pierrier sont structurellement apparentés et chronologiquement simultanés. Le mélange des types sur un même site tendait déjà à le prouver, mais les datations au 14 C le confirment.

Les fouilles montrent également, et c'est sans doute l'un des points essentiels de cet ouvrage, que le mégalithisme sénégalais s'est développé du centre vers la périphérie. Les sites situés au centre de l'aire (Tiékéné, Kodiam) sont plus anciens que ceux situés à l'est (Saré) ou à l'ouest (Sine), ceux de l'ouest étant plus anciens que ceux de l'est. Cette évolution de mégalithisme correspond également à des différences dans les coutumes d'inhumation. Les auteurs distinguent ainsi trois faciès (p. 154-155).

— « Un faciès central » dans lequel les sépultures renferment un nombre réduit d'inhumations. Celles-ci se répartissent en inhumations centrales et profondes, d'une part, et, d'autre part, en inhumations périphériques. Le mobilier funéraire est absent, et l'on observe des pratiques de mutilation dentaire.

Il semble que c'est sur ces sites que l'on rencontre, le plus souvent, les variations architecturales (double ligne frontale, double cercle, pierre bifide) dans les monuments.

— « Le faciès occidental » se caractérise dans les pratiques funéraires par un nombre élevé d'inhumations. Le mobilier funéraire fait son apparition (armes, parure, et poteries à fond perforé). La subdivision en inhumations profondes (centrales) et périphériques disparaît. On ne note aucune orientation préférentielle des squelettes. Les pratiques de mutilations dentaires sont plus généralisées.

— Le « faciès oriental » se caractérise comme le précédent, par un nombre élevé de squelettes, mais la subdivision en inhumations profondes (centrales) et périphériques refait son apparition. Absence de mobilier. Rareté des mutilations dentaires. Absence d'orientation préférentielles des squelettes.

Il faut noter que ces sites orientaux sont dépourvus de cercles mégalithiques.

Un compte rendu succinct des fouilles permet de voir à quels résultats intéressants sont parvenus les auteurs. On peut espérer que les deux prochains volumes prévus non plus sur les mégalithes mais sur les « sites du Fleuve » et les « amas coquilliers » permettront d'avoir des informations aussi précises que celles que nous offrent ce premier volume. Il faut toutefois regretter que les conclusions auxquelles aboutissent les auteurs ne s'ouvrent pas sur une problématique historique.

S. Sidibe.

Gabriel CAMPS

Berbères aux marges de l'histoire

Collection : Archéologie Horizons neufs. Éditions des Hespérides, Toulouse, 1980

Les ouvrages récents concernant l'histoire des Berbères sont rares. Gabriel Camps, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, et spécialiste de la question, a voulu pallier cette carence d'études, en même temps que paraît en fascicules une encyclopédie berbère.

Berbères aux marges de l'histoire est en premier lieu un ouvrage de vulgarisation, accessible pour un grand nombre, car la lecture est aisée. Il est réparateur des préjugés longtemps drainés par les arrières-fonds de la colonisation, et d'un enseignement volontairement orienté, dont les grandes lignes soutenaient que la civilisation berbère devait ses principales composantes aux apports étrangers de l'Antiquité à l'époque contemporaine.

L'auteur a voulu heurter de front ces thèses, pour essayer de clarifier nos connaissances, en y consacrant un chapitre entier de son ouvrage intitulé : **Domination étrangère et acculturations**, dans lequel il évoque la première implantation étrangère, celle des Carthaginois, dont la pleine réussite provoqua « la première acculturation » berbère ; celle-ci n'était pas totale : l'idée que les Orientaux, experts dans l'art de convaincre, auraient imposé leur civilisation à une masse désorganisée est fautive, il faut nuancer cette opinion. La découverte de nécropoles mégalithiques, comportant un grand nombre de tombes d'agriculteurs, prouve l'existence d'une agriculture largement développée, bien avant l'apparition de la

première voile phénicienne au large des côtes d'Afrique du Nord. Une preuve supplémentaire de la présence d'une civilisation précédant les Phéniciens est fournie lors des pourparlers qui entourent la création de Carthage. Dans ces sources plus ou moins légendaires, mais fondées sur un fond de réalité, le groupe de migrants, échappé de Tyr, et débarqué sur la côte africaine, se trouve obligé, avant d'installer les bases de la cité, de verser un tribut aux royaumes « libyens » déjà constitués, et sous l'autorité d'un roi ; données révélatrices de l'implantation d'une civilisation organisée.

Gabriel Camps désire éclairer les processus et les degrés d'acculturation. Il cherche, surtout, à faire de son ouvrage un cadre de recherches. Il le prouve lorsqu'il s'intéresse plus particulièrement aux « origines des Berbères » titre du chapitre dans lequel il s'attache à présenter toutes les théories sur cette question.

La première est tirée de Salluste, d'un texte maintes fois étudié. Selon ses sources : « les Berbères sont le « résultat » de l'amalgame des premiers habitants de « l'Afrique » : Libyens et Gétules, avec les Perses, et des Mèdes conduits d'Espagne en Afrique du Nord par Hercule ». L'auteur de **Berbères aux marges de l'histoire**, soucieux de rigueur historique, démonte le mécanisme légendaire dans ses moindres détails. Il en arrive aux conclusions suivantes : certains noms de tribus par transformations littéraires, ou orales, pourraient se rapprocher des peuples énoncés précédemment, comme les Pharusiens et les Perorsi (Berbères du Sud-Marocain) proches de la dénomination perse ; il cite à ce propos d'autres exemples, tout aussi révélateurs.

A la suite, l'intérêt se porte sur un texte de Procope, portant ses principes sur une origine cananéenne des « Maures », mais cette théorie est vite mise de côté, car l'on peut penser qu'il a véritablement existé une influence orientale, mais elle vient certainement du souvenir imprégné dans les mentalités d'une ancienne implantation phénicienne.

Passons sur les multiples origines rapportées dès l'Antiquité, elles sont répertoriées et décortiquées avec soin par Gabriel Camps, pour nous intéresser aux hypothèses médiévales, dont Ibn Khaldoun a été un des propagateurs les plus marquants. Mais, là aussi,

on se perd en origines orientales ou yéménites. Enfin viennent aggraver ce désordre, les théories souvent imprégnées d'ethnocentrisme, formulées par les Allemands à l'aide de la philologie, de l'archéologie, ou de l'anthropologie pour le Français. Ces études sont toutes très désordonnées, et rarement d'un haut niveau scientifique, aléatoires, et par trop doctrinales.

Il suffit de citer quelques-unes de leurs idées pour y voir plus clair : « Berbères, Gaulois et dolmens », « Berbères descendants des Caucasiens ou des Atlantes »... Loin de ces hypothèses souvent contradictoires, le ton de l'auteur change, et annonce l'élaboration de véritables théories ; celles-ci non plus formulées à partir d'a priori personnels et imaginatifs ; elles laissent la place aux différents résultats obtenus grâce aux sciences auxiliaires de l'histoire. En premier lieu l'archéologie, par le recoupement des découvertes réalisées lors des fouilles préhistoriques, et protohistoriques : par exemple nos connaissances sur les proto-Berbères se sont accrues, un des premiers peuplements de l'Afrique du Nord serait vraisemblablement dû à l'homme de Mechta-el-Arbi, apparu vers 10 000 avant notre ère, auquel vient se greffer vers 8 000 un nouveau type humain : le protoméditerranéen capsien, dénommé ainsi car de nombreux spécimens furent découverts dans les environs de Gafsa, l'antique Capsa ; l'origine de ce nouveau venu a été déterminée par son appartenance au groupe protoméditerranéen issu du Proche-Orient qui aurait essaimé l'Afrique du Nord, à partir de l'Égypte, et petit à petit plus à l'ouest, en supplantant l'homme de Mechta-el-Arbi, sans jamais l'éliminer véritablement.

Pourtant il faut utiliser, avec modération, la systématisation des origines. L'anthropologie nous apprend qu'elles ne sont pas d'un seul et même bloc. Ainsi, chez les Berbères de l'époque préphénicienne, on retrouve une multitude de caractéristiques physiques appartenant à d'autres groupes humains que ceux cités précédemment. Le résultat est un mélange inextricable, qui empêche et s'oppose à toute démarche intellectuelle visant à ne rechercher qu'une seule et même racine à un peuple donné.

Dans l'approche des réalités berbères, la linguistique est d'un apport non négligeable ; si les analogies lexicales avec le latin, l'arabe, le français, l'espagnol ont donné lieu à des inter-

prétations erronées, le berbère serait issu d'influences linguistiques soit : helléniques, sumériennes, et même... basques ? En revanche, certains chercheurs, Marcel Cohen, par exemple, ont utilisé la linguistique à l'aide d'une méthode scientifique. Il est arrivé à la conclusion qu'il existait une famille « chamito-sémitique », étant donné les parallélismes lexicaux, et surtout de syntaxe, entre les langues égyptiennes : le copte, le sémitique, et le berbère. Ceci est pour l'instant, étant donné le faible niveau de nos connaissances sur le sujet, et le nombre de découvertes encore à faire, une preuve supplémentaire de la possibilité d'une origine orientale des Berbères.

Mais, en contrepartie de l'existence d'une unité déjà constituée, l'arrivée des Phéniciens allait provoquer un mélange durable entre les Africains et les Orientaux. Il y a eu ici une interaction, notamment dans le cas des hautes couches de la société, dans lesquelles s'est effectuée une symbiose presque parfaite des cultures, mais aussi de sang par des alliances et des mariages ; ce phénomène, loin d'être réduit à l'aristocratie, a touché toutes les classes urbaines et villageoises. Il n'en est pas de même pour la romanisation. Celle-ci a pourtant marqué de son empreinte les réalisations architecturales. Mises à part les hautes classes de la société berbère, qui fournirent à Rome de nombreux cadres et écrivains — Fronto et Apulée —, elle ne toucha pas, à la différence de l'influence punique, les mentalités de la majorité de la population berbère. Au contraire, de multiples et violentes révoltes populaires secouèrent l'Afrique romaine : Tacfarinas (17 à 24 de notre ère) par exemple. La christianisation est le seul aspect de la romanisation qui ait survécu, mais pour un temps seulement, à la domination militaire.

Entre la romanisation et l'islamisation, l'histoire de la Berbérie est entrecoupée par les épisodes Vandale et Byzantin. Bien que ceux-ci couvrent deux siècles, du ^v^e au ^{vii}^e, ils n'ont eu que peu de répercussions sur la civilisation. Il en va autrement de l'Islam — le terme islamisation conviendrait mieux — installé en deux siècles, tout d'abord dans les villes, cadre privilégié pour la pénétration des influences durant toute l'histoire du peuple « berbère ». Pourtant les conquérants arabes, porteurs de leur nouvelle foi, n'allaient pas tout de suite réussir à intégrer les Berbères à l'intérieur d'un moule collectif, et cela,

pendant plusieurs siècles. L'arabisation fut difficile ; cependant l'utilisation de l'arabe comme langue religieuse aurait dû préparer plus rapidement la fusion. Les Arabes en Afrique du Nord furent peu nombreux : à titre d'exemple, lors de l'escarmouche de Poitiers : « les Arabes » comme on les nomme dans les ouvrages d'histoire du ^{xix}^e siècle, étaient dans leur grande majorité des Berbérophones.

L'ouvrage de Gabriel Camps est une étude exhaustive, dont la lecture n'est pas rébarbative, elle fait à la fois le point sur la « question berbère » et sur ce qui a été écrit jusqu'à maintenant, loin d'être réduit à la découverte de peuples trop longtemps méconnus, elle ouvre aussi l'esprit vers de nouvelles directions de recherches, notamment sur les origines berbères.

P. Ribemont

W. FILIPOWIAK

**Études archéologiques
sur la capitale médiévale
du Mali**

Muséum Narodowe, Szczecin,
Pologne, 1979.

Les recherches archéologiques sur Niani, la capitale présumée de l'empire du Mali, ont été entreprises en 1964-1965, par une équipe polono-guinéenne. Depuis cette date, deux campagnes ont été menées à bien en 1968 et 1974. Cet ouvrage est le compte rendu synthétique de ces différentes campagnes.

Les fouilles révèlent dans la plaine de Niani l'existence d'un complexe d'habitat allant du ^{vi}^e au ^{xvii}^e siècle. L'auteur des fouilles distingue dans l'évolution de cet habitat deux périodes principales. La première va du ^{vi}^e au ^{ix}^e siècle. Il s'agit d'un habitat dispersé, limité. Les constructions semblent avoir été des huttes. Pendant cette période, une grotte située dans la montagne environnante est également occupée.

A partir du ^x^e siècle, un changement important se produit. L'habitat se développe principalement entre le ^x^e et le ^{xiii}^e siècle. Mais le fait marquant est l'apparition d'une architecture de banco.

Cette évolution de l'habitat correspond selon l'auteur à des changements économiques importants, dont il voit les signes dans l'apparition de nouvelles

formes de poteries et l'existence dans les couches archéologiques de graines de Brassica (choux ou navets) et de lens (lentilles) « importées du Maghreb ». C'est semble-t-il, à cette époque qu'est fondé le « Quartier royal », avec son enceinte. C'est également à la même période que l'auteur situe la construction d'une mosquée et la « salle d'audience » du roi, dont Ibn Buttuka donne une description. L'auteur signale l'existence d'un « quartier arabe » à l'est du quartier royal, quartier dont les fondations dateraient du ^{vii}^e siècle.

Au-delà des découvertes archéologiques proprement dites, l'auteur accorde une place importante aux problèmes méthodologiques. On s'aperçoit à quel point les sources orales sont d'un apport considérable pour la conduite des recherches archéologiques. Un seul exemple, l'identification du « quartier royal », appelé « vieille ville » ou « Niani-Kaba », a été faite grâce aux relations des habitants.

Ce livre, difficile, touffu, mêle un peu trop souvent ce qui est du domaine de l'enquête archéologique et ce qui demeure simple problématique historique. Il reste beaucoup à faire pour administrer les preuves décisives selon lesquelles Niani, ayant totalement livré les informations qu'on peut en attendre, serait bien la capitale du Mali.

S. Sidibe

**G. DÉMIANS
D'ARCHIMBAUD
et M. PICON, éditeurs :**

**La céramique médiévale
en Méditerranée occidentale,
x-xv^e siècles**

Valbonne, 11-14 septembre 1978,
Cnrs 1980, 465 p.

Les actes de ce très important colloque viennent fournir à ceux qui ont besoin de se familiariser avec les méthodes de laboratoire appliquées aux céramiques, une information très variée et très complète.

Régionalement, tout d'abord : les recherches françaises — autour du laboratoire de M. Picon — et italiennes — autour du centre ligure de Gênes — fournissent quatre contributions dans chaque cas ; on peut y mesurer l'ampleur de l'enquête entreprise et la qualité des résultats qu'elle apporte. Une vingtaine de contributions réparties entre la France méridionale, l'Ita-

lie, l'Espagne et le Maghreb apportent des illustrations claires des recherches entreprises depuis vingt ans. On peut tirer de cet ensemble majeur une véritable géographie de la production et de la circulation des céramiques en Méditerranée occidentale.

Techniquement, les études de G. Démians d'Archimbaud et M. Picon (les céramiques médiévales en France méditerranéenne. Recherches archéologiques et de laboratoire, pp. 15-42), de D. Dufournier (Exemple d'application de l'analyse chimique à l'étude d'un lot de céramiques médiévales, pp. 49-58), de M. Picon et G. Démians d'Archimbaud (les importations de céramiques italiques en Provence médiévale : état des questions pp. 125-135), celles de T. Mannoni et A. Mazzucotelli (Integrazione fra dati archeologici ed analisi di laboratorio dei tipi mediterranei di ceramica medievale presenti in Liguria, pp. 43-48) et de R. Francovich et S. Gelichi (Per una storia delle produzioni e del consumo della ceramica bassomedievale a Siena e nella Toscana meridionale, pp. 137-153) permettent de mesurer l'efficacité des méthodes de laboratoire dans l'analyse des pâtes et des argiles naturelles. Des familles de produits se dégagent, statistiquement, et permettent avec un très haut degré de probabilité, de déterminer les points de fabrication, parfois avec une très grande finesse, et d'exportation. On voit tout de suite ce que l'histoire peut tirer d'une telle méthode de travail.

Il peut être, éventuellement; extrêmement fructueux de confronter les méthodes utilisées par les laboratoires, dont les résultats sont ici publiés, avec celles qu'emploie le laboratoire de l'université de Paris-Orsay et son groupe d'archéologie nucléaire (voir par exemple : F. Widemann, Neutron Activation Analysis for provenance Studies of archaeological artifacts, *Journal of radioanalytical chemistry*, 55², 1980, pp. 271-281; et F. Widemann, F. Laubenheimer, J. Leblanc : *Amphorae workshops in western Narbonne. The non resolution space problem*, compte rendu de « Symposium on archaeometry and archaeological prospection », London, March 1979).

Sur un autre plan, l'étude de J. Thiriot (Stratigraphie dans un four de potier du XII^e siècle à Saint-Victor-des-Arles, Gard, pp. 457-465) permet aussi de mesurer combien l'étude attentive des lieux et des modes de cuisson de la

céramique enrichit les connaissances de l'historien.

Bien entendu, en tant que tels, les exemples régionaux sont moins utiles pour l'histoire de l'Afrique que les articles axés sur les méthodes de prospection ou d'analyse. Ils apportent cependant des modèles de réflexion globale auxquels on peut être utilement attentifs et, s'agissant du Maghreb, les premiers essais de classement de la production céramique arabe.

Aucun archéologue africain, ou consacrant ses efforts à l'Afrique, ne devrait ignorer ce beau recueil, présenté avec simplicité et clarté : il s'agit d'un ouvrage fondamental et qui le restera probablement pendant plusieurs décennies.

J. Devisse

P. HUARD ET J. LECLANT
AVEC LA COLLABORATION
DE L. ALLARD-HUARD

**La culture des chasseurs
du Nil et du Sahara**

Mémoires du Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques. XXIX, Alger, Sned, 1980, 2 tomes, 560 p.

Très largement pourvus de cartes, de croquis et de photographies, ces deux volumes tentent pour la première fois, et avec une grande réussite, une synthèse ambitieuse sur les chasseurs du Sahara, entre Nil et Atlantique. Quatre grandes parties permettent un traitement croisé de l'information. La première, très descriptive et précise, concerne les éléments géographiques et les cadres thématiques d'ensemble de l'étude. La deuxième traite, à partir des gravures et peintures, de l'accoutrement des chasseurs, des armes, des procédés de chasse. La troisième, plus ample et plus difficile à réaliser cherche à dégager les traits culturels de valeur psychique et à pénétrer les motivations psychologiques éventuelles de ce milieu; la physiologie a sa place, avec un chapitre intéressant sur la sexualité qu'amorçaient diverses études antérieures. Enfin, les auteurs ont voulu synthétiser, pour préparer les recherches futures, l'état global des connaissances acquises sur les chasseurs. On lit avec une grande soif d'en savoir plus, la conclusion en forme de proposition de poursuivre la recherche : esquisse du monde des chasseurs (pp. 517-528) dont l'unité a été soulignée dès la page 15.

Bien entendu, l'érudition très remarquable des auteurs leur permet, chemin faisant, de ne pas se contenter de dresser un bilan ou un catalogue. Ils montrent, dès l'avant-propos, leur souci d'en finir avec des théories non fondées et de proposer de nouvelles hypothèses de travail.

Un exemple à méditer par les historiens de l'Afrique. L'intégration raisonnée — et raisonnable — de toutes les informations fournies par les disciplines les plus diverses aboutit à la restitution précise d'une société « sans histoire » au sens où l'entendent trop souvent les occidentaux.

Bien entendu, il n'est pas nécessaire de souligner largement la qualité de l'information de base, sa richesse : à ce titre aussi, cet ouvrage constitue un précieux outil de travail. Nul enseignant qui parle de l'histoire de l'Afrique à ses élèves ou à ses étudiants ne devrait longtemps ignorer le contenu de ces pages.

J. Devisse

JEAN RHYS

La prisonnière des Sargasses(*)
Paris, Denoël, 1971.

Faut-il se demander si Jean Rhys appartient à la littérature antillaise (**)? L'essentiel est peut-être qu'elle ait gardé les Antilles en elle et que celles-ci animent ses écrits, même quand elles n'y sont pas directement représentées. Car à travers les cinq romans qu'elle écrivit pendant les années 20, dans « Voyage dans les Ténèbres » en particulier, ses héroïnes portent la nostalgie d'un Ailleurs, chaud, parfumé, lumineux, en total contraste avec l'Angleterre, pays du froid, de l'hostilité, de la mort, doté de l'irréalité tenace des cauchemars.

C'est dans « La prisonnière des Sargasses », son dernier roman, paru en 1966, après un silence de 27 ans, que Jean Rhys restitue avec le plus de netteté l'univers antillais. Cependant comme cette restitution s'opère après près de 40 ans d'exil, on peut s'interroger sur la part de mythique, d'onirique, de réaliste qu'elle contient. Que traduit

(*) Titre original « Wide Sargasso Sea ».

(**) On sait que née à la Dominique cet écrivain quitta les Antilles à l'âge de seize ans pour ne jamais y revenir. Itinéraire qui rappelle celui de Saint-John Perse.

Jean Rhys ? Ses fantasmes et ses rêves autour du royaume perdu d'enfance ? Les résidus de son éducation coloniale ? A quel filtrage et à quelles distortions est soumis le réel antillais ? Toutes questions qui méritent d'être posées. « **La prisonnière des Sargasses** » est composée de trois récits enchâssés de longueur inégale. L'action se passe à la Jamaïque. Dans le premier récit, la narratrice est une jeune créole (béké) Antoinette Cosway dont la famille a été ruinée par l'abolition de l'esclavage. Elle vit à Coulibri, une habitation presque en ruines avec une poignée de domestiques fidèles, un jeune frère malade, jusqu'au remariage de sa mère avec un riche Anglais, M. Mason. Ce mariage cependant n'assurera sécurité et bonheur que fort peu de temps. Une nuit, Coulibri est incendié par les nouveaux affranchis, ce qui entraîne la mort du frère et la folie de la mère. Après ces tragiques événements, Antoinette est confiée par son beau-père aux religieuses d'un couvent. Elle ne les quittera que pour se marier à un Anglais, lui aussi imposé par sa belle-famille. Dans le second récit, les narrateurs alternés sont Antoinette et surtout son mari. C'est lui qui conte l'histoire de leur vie commune, de la haine grandissante qu'il éprouve pour sa femme et les raisons de cette haine, qui décrit l'Habitation de Granbois et les domestiques autour d'eux. Dans le dernier récit, Antoinette folle, enfermée dans un château, reprend la parole, parfois interrompue par Grace Poole, sa gardienne, jusqu'à son dramatique suicide final. On s'en aperçoit, à travers les deux premiers récits, c'est un double discours qui est proféré sur les Antilles. Celui d'une jeune créole parlant de son pays natal et des nègres qui forment la toile de fond de son existence. Celui d'un Anglais parlant de ce même univers et de ces mêmes nègres, mais d'un point de vue différent, parlant aussi de sa compagne créole, perçue comme représentante d'une société particulière.

« Elle a beau être une créole de pure descendance anglaise, ces gens-là ne sont pas anglais ni non plus européens. »

Ainsi donc, si le cadre référentiel est largement le même, le second discours introduit une variante considérable.

Dans le discours d'Antoinette, la figure dominante est celle de la mère.

« Ma mère n'avait jamais plu aux dames de la Jamaïque, parce qu'elle

jolie, jolie, jolie personne comme tout », disait Christophine.

« Ma mère était la seconde femme de mon père, bien trop jeune pour lui, pensaient-elles, et qui pis, est Martiniquaise. »

Dès le début, la singularité de la mère est posée. Singularité du physique, de l'origine, mais aussi singularité du comportement et des conduites affectives. Antoinette souffre de l'indifférence de sa mère, de la distance qui les sépare et que celle-ci n'entend point réduire.

« ... elle m'a repoussée, pas brutalement, mais calmement, froidement, sans un mot, comme si elle avait décidé une fois pour toutes que je ne lui étais bonne à rien ».

Disons au passage que l'éloignement de la mère par maladie, folie, mort est une constante de l'œuvre de Jean Rhys. Dans son roman « **After leaving Mr. Mackenzie** », Julia Martin, après une longue absence, retrouve sa mère, paralysée, muette.

« Julia regarda le lit et vit le corps de sa mère — masse énorme, informe sous les draps et les couvertures — et le visage de sa mère contre l'oreiller recouvert de dentelles blanches... Ses yeux étaient clos. Elle respirait bruyamment, gonflant ses joues à chaque inspiration. »

On peut avancer que cette constante n'est pas gratuite. Elle pourrait traduire plus que des réalités autobiographiques, difficilement vérifiables, la blessure jamais cicatrisée de l'exil, du départ pour l'Angleterre, la perte de l'île, lieu magique et préservé, rendu plus cher encore par les déboires de l'âge adulte. L'éloignement de la mère, c'est l'éloignement du pays natal.

La figure de la mère possède un double. C'est Christophine, la négresse, la **da**.

« Ses chansons ne ressemblaient pas aux chansons jamaïquaines et elle ne ressemblait pas aux autres femmes. »

Elle était beaucoup plus noire — d'un noir bleu, avec un visage maigre aux traits réguliers. Elle portait une robe noire, de lourdes boucles d'oreilles en or et un mouchoir de tête jaune, noué avec soin, les deux hautes pointes sur le devant. Aucune autre négresse ne portait du noir, ni ne nouait son mouchoir à la mode martiniquaise. »

La singularité de la servante répond à celle de la mère à laquelle en outre des liens particuliers l'unissent. La mère l'explique :

« Elle a été le cadeau de mariage que ton père m'a fait — l'un de ses cadeaux. Il a pensé qu'une Martiniquaise me ferait plaisir. »

Là cependant s'arrêtent toutes ressemblances, car la mère et Christophine sont antithétiques. Blancher de la première/noirceur de la seconde, beauté de la première/laidure de la seconde (étant entendu que ces oppositions sont tautologiques), comportement froid et distant de la mère/affectueux et tendre de Christophine. La mère, Christophine, la narratrice évoluent dans un lieu, Coulibri, minutieusement décrit et qui est le cadre de la situation initiale. Lieu qui évolue avec les séquences du récit, d'abord sauvage, ses sentiers envahis d'herbes, une odeur de fleurs mortes se mêlant à la senteur vivante et fraîche, puis après le mariage de la mère avec l'Anglais, soigné, ordonné, c'est-à-dire Étranger. Sous ses allures de Sauveur, M. Mason est en fait un personnage maléfique, agresseur qui détruit l'équilibre précaire mais, somme toute, délicieux de l'enfance. Il apparaît une première fois comme par hasard sur « son beau cheval, dans ses beaux habits », puis revient pour emporter et épouser la mère à Spanish Town, enfin pour consommer sa destruction et celle de Coulibri. C'est à cause de lui, de sa seule présence que les nègres, railleurs certes, mais inoffensifs, vont devenir haineux et mettre le feu au domaine. La mère le comprend bien, qui, peu avant la catastrophe, tente de le persuader du danger.

« Nous étions alors si pauvres, nous étions un objet de dérision. Mais nous ne sommes pas pauvres à présent. Tu n'es pas un homme pauvre. »

Autour de ces personnages principaux, sont distribués les nègres, divisés en deux catégories, les domestiques, affectueux bien que paresseux et ingrats, et les autres, masse hostile et cruelle, tenue à relative distance cependant, répétons-le, jusqu'à l'intrusion de M. Mason. Il faut noter que si Antoinette craint les nègres de la seconde catégorie, elle prétend ne pas les mépriser et être toujours capable, comme sa mère, d'expliquer leur conduite.

On peut se demander pourquoi M. Mason est présenté comme maléfique, agresseur. Ce n'est pas simple-

ment parce que possédant la mère, il éveille la jalousie de l'enfant. C'est parce qu'il incarne l'Ailleurs, l'Angleterre, l'Europe. Or, l'Europe porte en elle le principe de destruction de l'univers antillais. C'est le monde de la Raison face à celui de la Magie, du Profit face à la Pauvreté souveraine, du Réel face au Rêve. C'est la puissance de l'Argent et de la Technicité face aux richesses subtiles de l'ordre de la Nature. Après la destruction de Coulibri, Antoinette sera confiée aux religieuses d'un couvent. En tant que lieu, le couvent s'oppose à Coulibri comme l'emprisonnement à la liberté. Pourtant ce n'est pas une capitale de la douleur. C'est un lieu de passage où s'accomplit le rite de transformation. Là, les religieuses, agents de M. Mason, vont tenter par l'imposition de la religion chrétienne, savoir merveilleux, de transformer l'enfant des Isles en jeune Anglaise afin qu'elle puisse accéder au mariage. Hélas, le conte tourne court, car ce mariage n'est pas une fin ; c'est le début d'une série de séquences plus redoutables encore.

Désormais la parole est au mari et le premier personnage qu'il nous décrit est précisément Antoinette, narratrice jusqu'alors et qui, à ce titre, ne semblait pas avoir de secrets pour nous. Par les yeux du mari, elle se révèle.

« On trouve cette jeune fille belle, et elle l'est, belle. Et cependant... »

Et cependant elle est inquiétante, dangereuse, portant en elle le piège d'une sensualité dévorante dans laquelle pour un temps, elle va l'entraîner. Ses yeux en amande sont sombres, « étrangers ». Et c'est à une relecture de l'univers antillais tout entier que nous sommes invités. Après Antoinette, c'est Christophine dont le caractère sinistre ne nous avait pas été présenté. Christophine, c'est une sorcière, une femme obi et, dans son sillage, la magie s'avère omniprésente. Nous nous en apercevons soudain, il convient d'aller au-delà des apparences. Le mari nous l'apprend :

« Ce que je vois ne compte pas... Je voudrais savoir ce que ça cache ce qui compte vraiment. »

L'île tout entière, le domaine de Granbois sont semés de signes qui soudain se mettent à fulgurer de toutes parts. Sous l'eau des baignades, grouillent des monstres.

« En abaissant les yeux sur la rivière, je vis de très longues pinces dentelées

et tranchantes, en train de disparaître. »

Les chants des oiseaux ne sont pas innocents.

« L'oiseau siffla de nouveau. Un oiseau de montagne. Une note aiguë et solitaire. Un son très solitaire ».

Les parfums surtout sont trop lourds et les couleurs, trop éclatantes. Quant aux boissons qu'offrent les servantes, ce sont en réalité des philtres redoutables.

« Ce fut la femme noire qui semblait planer sur elle qui dit : « Goûtez mon sang de taureau, maître ». Le café qu'elle me tendit, était délicieux et elle avait des mains aux doigts effilées, fines et belles, je suppose. »

On reconnaît là une interaction de type classique : milieu/vivant. A l'univers malsain des îles correspondent des êtres malsains noirs et blancs. Et le mari de conclure : « Je haïssais les montagnes et les collines, les rivières et la pluie. Je haïssais les couchers de soleil, de quelque couleur qu'ils fussent ; je haïssais la beauté de ce lieu et sa magie et son secret que je ne connaissais jamais. Je haïssais son indifférence et la cruauté qui faisait partie intégrante de sa beauté. Par-dessus tout, je haïssais Antoinette. Car elle faisait corps avec la magie et la beauté... »

Au plan de la structure, les deux récits ne sont guère différents. Dans le second, le mari remplit la fonction d'agresseur, car nous ne pouvons nous empêcher de continuer d'adopter le point de vue d'Antoinette. Il reçoit l'information sur sa victime par l'intermédiaire d'un demi-frère bâtard, sang-mêlé, c'est-à-dire encore plus redoutable et maléfique et ensuite il accomplit son méfait : abandon d'Antoinette, liaison avec Amélie, la servante noire. Notons à ce propos que le méfait est double, impliquant une trahison des liens sacrés du mariage et une transgression de l'interdit racial.

Il va sans dire que nous pouvons considérer le deuxième récit, l'histoire d'Antoinette, comme la répétition de celle de la mère, Granbois étant la répétition de Coulibri, les domestiques nègres, des éléments interchangeables. A chaque fois, c'est l'irruption de l'Anglais qui précipite la catastrophe, folie de l'héroïne dans l'un et l'autre cas.

Insistons à présent sur la signification de la folie dans l'œuvre.

Elle apparaît tout d'abord comme la destruction de l'héroïne, porteuse de son propre châtimement. Est-ce justifié ? La folie, n'est-elle pas plutôt refuge et choix ? Dans « **Histoire de la folie** », Michel Foucault écrit :

« ... la folie fascine parce qu'elle est savoir. Elle est savoir d'abord, parce que toutes ces figures absurdes sont en réalité les éléments d'un savoir difficile, fermé, ésotérique. Ces formes étranges sont situées, d'emblée, dans l'espace du grand secret... ». Or, ce savoir « difficile, fermé, ésotérique », qu'est-il, sinon l'inverse du savoir permis, du savoir religieux, le savoir magique, c'est-à-dire celui des nègres ? Par leur nature de créoles, Antoinette et sa mère étaient écartelées entre deux univers, requérant toujours la médiation pour passer dans l'un d'entre eux. Ainsi quand Antoinette se désespère de l'attitude de son mari, c'est vers Christophine qu'elle doit se tourner, la suppliant :

« Tu peux faire que les gens aiment ou haïssent. Ou... ou meurent ».

Par la folie, grâce à la folie, Antoinette devient détentrice du savoir/pouvoir et bascule dans l'univers nègre. C'est tout le sens de la scène finale quand enfermée à Thornfield, elle réitère le geste des affranchis incendiant Coulibri qui n'avait cessé de la hanter et retrouve enfin le paradis de l'enfance.

Comment interpréter le roman de Jean Rhys ?

On a beaucoup parlé de Charlotte Brontë à son sujet et évoqué le souvenir de « **Jane Eyre** ». Sans doute. Il existe en effet dans « **La Prisonnière des Sargasses** » tout un bric-à-brac romantique aisément décelable sur lequel nous n'insisterons pas. De même, on pourrait s'attacher à relever dans cette œuvre les stéréotypes relatifs aux nègres et à la culture noire, même quand ils essaient de ne pas être négatifs. Compte tenu de l'éducation de Jean Rhys et de l'époque à laquelle elle a vécu, de telles scories sont inévitables. En outre, que nous apprendraient-elles que nous ne sachions déjà ? Si « **La prisonnière des Sargasses** » nous fascine, c'est que ce roman nous apparaît comme une tentative de réduire les tensions et les contradictions nées d'une enfance coloniale et de valoriser une identité perçue comme ambiguë.

Le monde colonial, on le sait depuis F. Fanon, est un monde divisé. D'un

côté, l'Habitation, de l'autre, les Case-nègres. Entre les deux, un fossé creusé par l'exploitation capitaliste. Or, pour l'enfant créole (béké), cette division n'existe pas vraiment. Évoluant presque exclusivement dans l'univers de l'Habitation, elle ne voit que les domestiques, attachés à la servir et avec laquelle elle entretient généralement des relations d'affection. Les bouleversements socio-économiques de l'île, l'affranchissement des esclaves, le déclin de l'économie sucrière... sont perçus comme autant d'éléments menaçant la paix dans laquelle elle entend demeurer. Alors, elle les censure à tout prix, elle les fait passer dans l'ordre moral, opposant les bons nègres et les mauvais nègres. Ce subterfuge lui permet de chérir, à la fois, sa mère et sa da, son jeune frère et Tia, la petite négresse..., c'est-à-dire les représentants de deux mondes incompatibles, jusqu'au moment où les conflits faisant rage au loin, atteignant leur paroxysme, les emportent.

Pourquoi les affranchis incendient-ils Coulibri et menacent-ils de lyncher la famille ? Ce n'est pas qu'ils exigent le départ des Blancs. Antoinette ne se sent pas Blanche, tout au plus une « négresse blanche ». Ce n'est pas qu'ils exigent la revanche de trois siècles d'oppression. C'est parce qu'un Étranger a causé leur fureur.

Par cette explication apparemment naïve, M. Mason et les abolitionnistes anglais sont mis en accusation. Ils sont coupables. Coupables d'avoir donné aux nègres cette liberté dont ils usent mal, qui les rend haineux, meurtriers. Sans eux, tout aurait continué comme par le passé, sans que l'enfant soit rejeté dans l'un ou l'autre camp. Et pourtant, elle le sera dans son âge adulte.

Créole, elle portera, malgré elle, la souillure d'une origine trop proche de celle des nègres et participera à leurs détestables attributs : sorcellerie, lâcheté, indécision.

Elle sera rejetée et, fait remarquable, elle l'assumera. Loin de s'obstiner, de s'efforcer de devenir Autre, d'accepter le nouveau prénom que le mari lui donne pour la laver symboliquement de cette souillure originelle, elle assume hautainement la folie, c'est-à-dire l'initiation suprême, et détruit la réalité qu'on lui offre.

Les béké de la Guadeloupe et de la Martinique ne nous ont guère laissé

d'œuvres durables, de témoignages artistiques sur leur société ou leur moi. Jean Rhys, à travers ce roman complexe, aux allures de conte halluciné, nous donne l'intuition d'un combat sans doute différent du nôtre, mais qui souvent ne manque pas d'âpreté.

Maryse Condé.

SONY LABOU TANSI

L'État honteux

Le Seuil, Paris, 1980

Le dernier livre de Sony Labou Tansi raconte l'histoire du dictateur militaire d'un pays africain indéterminé.

« Voici la vraie histoire de mon ex-colonel Martillimi Lopez, fils de Maman Nationale, commandant de sa hernie, la vraie histoire telle que se la racontent les gens de chez moi avec leur salive et leur goût du mythe, feu Lopez qui maintenant endort sa hernie historique au musée national pour l'éternité des éternités. »

Depuis que je connais Sony, depuis qu'il vient parfois s'asseoir chez moi, avec sa manière bien personnelle d'être, silencieusement, très présent, j'ai conscience de courir un risque dont la rédaction de cet article ne peut qu'accélérer l'échéance : celui de le voir, dans un de ses futurs romans, utiliser le respectable patronyme à moi légué par des générations de laboureurs bas dauphinois sans reproches pour désigner un de ses personnages les plus abominables.

Sony est assez coutumier du fait. C'est une de ses « private jokes » favorites. Bon nombre de ses amis ont prêté leur nom à quelques-unes des plus « coruscantes » ganaches de l'État honteux.

C'est la façon de montrer que l'on vous aime bien. Que l'on est assez sûr de votre amitié pour escompter qu'elle résistera quand vous découvrirez que votre nom, celui de votre femme, de vos enfants, du chien, du chat ont été malicieusement attribués à un dictateur analphabète, une garce lubrique, à d'irré récupérables mongoliens, à un chacal puant, à un matou galeux.

Telle est la manière de « faire concurrence à l'état civil » propre à ce peintre de l'état militaire, ou honteux.

Innocente manie qui donnera bien du travail aux Gustave Lanson congolais du XXI^e siècle. (Car nous sommes bien persuadé qu'on lira encore Sony au XXI^e siècle.)

Par solidarité universitaire, aplanissons donc d'ores et déjà une petite difficulté quant à l'identité réelle de ce futur ex-mon-lieutenant-colonel Chemain, du 3^e Régiment de parachutistes auvergnats, détaché comme conseiller technique en aveux spontanés, pédéraste, morphinomane et concussionnaire, que l'on rencontrera dans un des romans de Sony postérieurs à l'État honteux. Il s'agissait en fait d'un obscur professeur qui séjourna au Congo dans les années 70 et commit quelques ouvrages sur la littérature de ce pays.

Il n'y a pas que les noms des personnages : il y a aussi ceux des rues : « ils marchent, rue Dorbenzo, rue Corbenzo, rond point Garcia... rue Fortia, rue Samba, rue Fontaine, rue Tramon, rue Foreman... Stade Alberto Sanamatouf, quartier Zamba-Town... »

Topographie d'une capitale de l'Afrique post-coloniale, empruntant le nom de ses rues à l'Espagne, au Portugal à la France, à l'Angleterre, capitale de toute l'Afrique — luso-anglo-hispano-francophone — ou de n'importe laquelle.

S'y joignent, décorant les monuments les plus importants comme le stade — très important le stade, car on y joue au foot-ball, et qu'il est plus facile pour les Martillimi Lopez du Tiers Monde d'organiser des jeux que d'assurer le pain — les noms de héros nationaux récents, comme l'extraordinaire Alberto Sanamatouf : « L'ancien tombeur de régimes, l'ancien beau-père de Martillimi Lopez, l'ancien commissaire de sa toute grasse hernie, membre du bureau national des herniés, ancien ambassadeur de sa hernie personnelle aux Nations-Unies, regretté feu Alberto Sanamatouf, héros national... avec son infernale capacité et son débit érotique qui frisait l'inondation, son eau qu'elles voulaient toutes goûter, Alberto Sanamatouf, matou national... ».

Errance des narrateurs, une rue après l'autre, errance du récit, une histoire après l'autre : « Mais tu connais l'ex-mon-colonel Martillimi Lopez, je vais te raconter son

histoire... » et elle raconte l'histoire de feu l'ex-citoyen Grabanizar... et il lui raconte l'histoire de l'ex-mon-colonel Campalouxa mort à l'improviste... « mais tu connais l'histoire de l'ex-commissaire urbain... ».

Et ces histoires qui s'enchaînent, grotesques, sanglantes, composent une Histoire dont le « sens » est tout entier contenu dans cette virile sentence de l'ex-mon-capitaine Sanchi « puisqu'il n'y a pas la guerre, les tirailleurs ont le droit de foutre la merde ».

En fait, c'est toujours de la même histoire qu'il s'agit, enrichie de quelques variantes : tel est le sens de cette « palilalie » dont Martillimi Lopez se montre si fier, à l'égal de sa hernie. La palilalie, rappelons-le, est un trouble des fonctions du langage qui se traduit par la répétition indéfinie du même discours.

Ainsi, la structure même du roman retrouve-t-elle une des caractéristiques du récit oral, des contes et des histoires qui bercèrent l'enfance de Sony : les reprises, les variations sur un thème.

Mais ce trait est ici affecté d'une connotation pathologique, afin de tourner en dérision la logomachie d'un certain discours politique officiel que radio ou télévision remâchent à longeur d'année.

Parallèlement, cet éternel recommencement traduit aussi une certaine désespérance devant une stagnation qui se perpétue, sempiternellement semblable à elle-même, de coups d'état en révolutions avortées qui n'altèrent pas le cours des choses.

Une voix domine les autres, voix qui veut être entendue, et entendue seule : celle du Dictateur Militaire, le chef de l'État honteux. Dût-on pour cela dresser partout des haut-parleurs : « puisque les gens ont pris la honteuse habitude de tourner le bouton pendant que je parle, je demande à mon colonel Tarvenso, ministre de l'Intérieur, de faire mettre des haut-parleurs, dans tous les quartiers... et que ça tonne fort, et qu'ils m'entendent dans leur sommeil d'animaux honteux, qu'ils m'entendent pendant qu'ils montent leurs femmes, pendant qu'ils complotent contre moi, pendant qu'ils m'insultent, pendant qu'ils me maudissent, au moins qu'ils m'entendent... »

Éternelle ingratitude des peuples ! « Je suis pourtant un bon Président » ne cesse de répéter Martillimi Lopez,

se comparant à ses prédécesseurs dont il énumère complaisamment les turpitudes. Un bon Président régulièrement élu : « j'ai été voté par tous les vivants et même par les morts ». Un bon Président qui fait régner la vraie démocratie : « On me pose toutes les questions, je donne toutes les réponses ». Un bon Président qui fait face à toutes les obligations du pouvoir, et d'abord à la plus importante : conserver ledit pouvoir, au point d'en perdre toute tranquillité, et d'envier le Pape qui lui, au moins, « n'a jamais passé une nuit blanche à redouter un coup d'État ».



Prophétique, Alfred Jarry au déclin du dernier siècle, inventa la Père Ubu. Puis vinrent Hitler, Mussolini, Franco, les colonels grecs et quelques autres seigneurs de moindre importance.

Ce chiendent semble avoir — jusqu'à quand ? — déserté le continent européen.

Mais il a, en terre tropicale, planté de vigoureux rejets. Flamboyants. Somptueux. Hauts de casquettes. Bruissants de médailles entrechoquées. Croûlant sous les femmes. Fibres généreusement humectées d'alcools coûteux : ils se parent des titres les plus prestigieux.

Restons en Littérature : **Le cercle des tropiques** et **Le Récit du Cirque** d'Alioum Fantouré, **Nikkon-Nikku Prince qu'on sort**, de Tchicaya U Tam'Si, **Les Crapauds-brousse** de Tierno Monémambo, et, pour Sony, outre le présent **L'État honteux**, **Une vie et demie**.

Le discours de l'écrivain africain tend à devenir discours sur le pouvoir, le pouvoir d'un seul, comme avant eux, et pour les mêmes raisons, celui des écrivains latino-américains : L'Alejo Carpentier de **Le Recours de la Méthode**, le Garcia Marquez de **L'Automne du Patriarche** — ce dernier romancier, on sent que Sony devrait le lire et l'aimer.

Au lever du rideau, Ubu s'écriait « Merdre » ! C'était farce de potache. Au début du **Récit du Cirque de la Vallée des Morts**, le Rhinocéros tacheté, illuminé par les feux de la rampe, s'écrie « Vive Moi » : En trois quarts de siècle, on est passé de l'imaginaire à l'expérience vécue du totalitarisme. Le temps d'une vie d'homme et de quelques millions de cadavres.

Comme Jarry d'Ubu, Sony a su faire de l'ex-mon-colonel Martillimi Lopez une figure mythique. A l'immortelle gidouille du premier répond la hernie du second. Il s'agit — précisons-le à l'intention des lecteurs non africains — d'une de ces hernies ombilicales volumineuses dont sont assez souvent affligés les enfants nés en brousse sans autre assistance médicale que celle d'une matrone indigène. La hernie est donc ici hypertrophie d'un nombril qui n'est pas celui du monde, mais à tout le moins celui de l'État, « L'État c'est moi », l'État hernieux. Symbole donc d'un pouvoir d'origine nettement pathologique, à la fois naïvement et monstrueusement égocentrique.

Symbole phallique aussi, cela va sans dire, et conformément aux canons les plus élémentaires du psychanalyse.

Il faut dire que si Ubu était pratiquement assexué, le dictateur de l'État honteux ne lui ressemble guère en ce point — il y a dans le livre de Sony, des pages d'une sensualité somptueuse et baroque.

Nous ne prétendons nullement que du Père Ubu à Martillimi Lopez il y ait filiation directe : Sony a lu **Ubu Roi** six mois après avoir achevé **L'État honteux** et cette convergence nous a-t-il dit, le comble : il y voit l'assurance d'avoir atteint une certaine vérité humaine dans cette rencontre avec l'œuvre d'un homme d'une autre époque, d'un autre pays.

Ajoutons que quand on connaît, ou que l'on entrevoit seulement toute la richesse symbolique du ventre dans l'imaginaire traditionnel au Congo — que l'on relise **Le Ventre** de Tchicaya U Tam'Si — on ne s'étonne pas de voir le pouvoir tyrannique représenté par la hernie, ou tout autre avatar de la bedaine.

Il est bon qu'à **L'État sauvage**, ce livre honteux, une plume africaine oppose l'État honteux, ce cri sauvage.

Jusqu'à quand les écrivains africains devront-ils faire retentir de tels cris ? Réussiront-ils à faire crouler les murailles douillettement insonorisées derrière lesquelles s'abrite l'indifférence complice — et secrètement ravie — des amateurs de conchonnailles ?

Que les Sony, avec leur voix d'hommes, l'emportent un jour sur la palilalie des dictateurs, tel est notre espoir.

Roger Chemain.